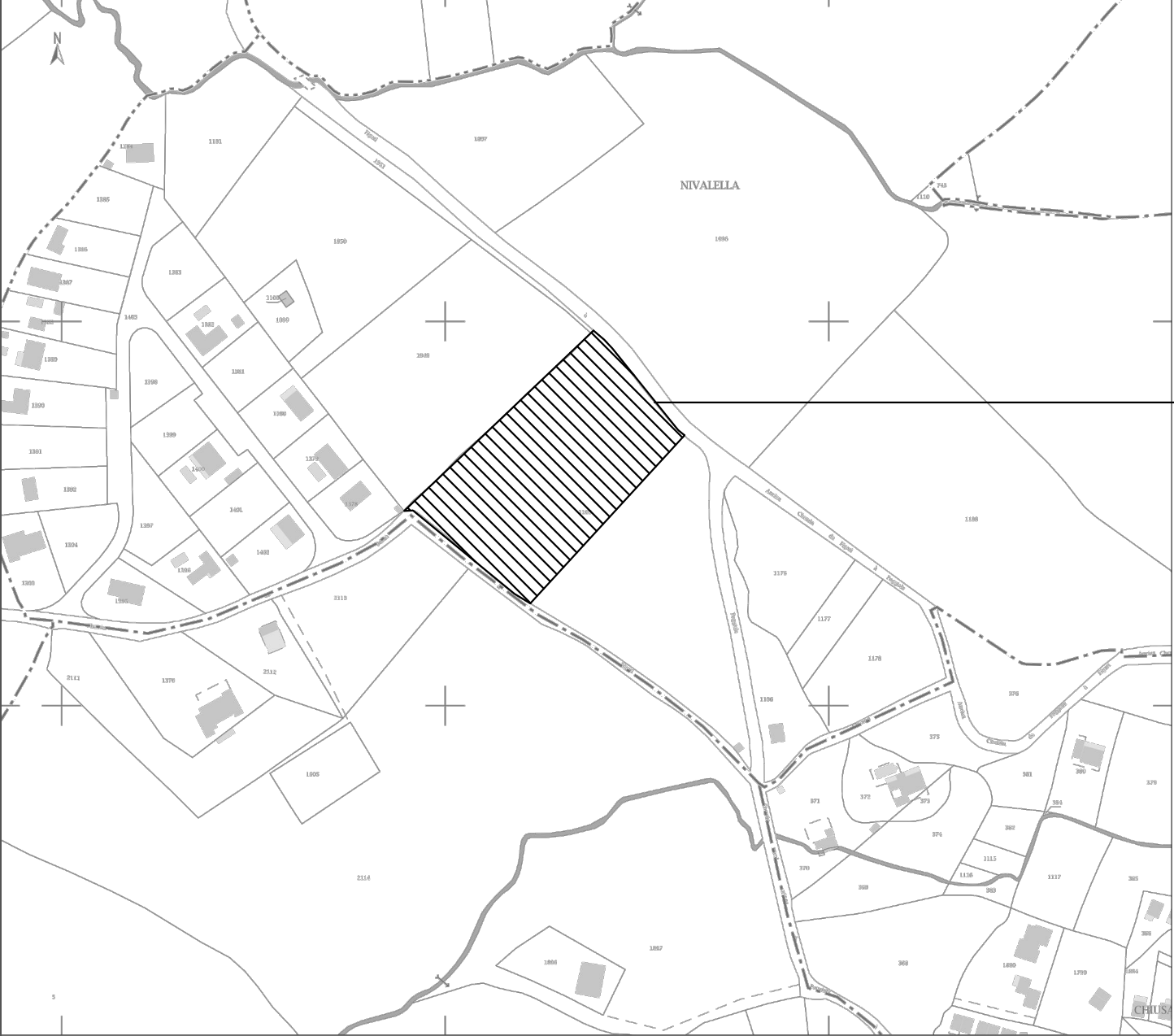
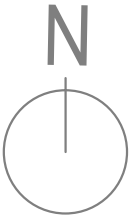




PC 1 : PLAN CADASTRAL 1/5000

TERRAIN EXTRAIT DE LA PARCELLE DE SECTION 000 H N°
1105 - LOT A D'UNE SUPERFICIE TOTALE DE 8 576 m²
PROPRIETE DE LA EURL ILIAS AUTO



PC 1.B : DOCUMENT D'ARPENTAGE 1/ 2000

Les surfaces et cotes mentionnées sur ces plans sont données, à partir des plans qui ont été communiqués à JL&P, à titre indicatif, sous réserve de leur vérification.

EMÖKE COLOMBANI ARCHITECTE	PERMIS DE CONSTRUIRE	CREATION STATION SERVICE	DATE :	02/10/2019	Agence d'architecte	JL&P Engineering Technopole Montesquieu 1 all@e Jean Rostand 33650 MARTILLAC	JL&P	PC
	Propriété de la EURL Ilias Auto Station-Service Lieu dit Focé di Felluri 20114 - FIGARI		FORMAT :	A3				
		DECOUPAGE PARCELLAIRE	CONTROLE :	MM	EMOKE COLOMBANI - ARCHITECTE 21, rt de Bastia - LA TRINITE 20137. PORTO VECCHIO 06 01 88 99 14 ec_archi@yahoo.fr			Indice : A

Numéro d'ordre du document d'arpentage Document vérifié et numéroté le A Par	CERTIFICATION (Art. 25 du décret n° 55 471 du 30 avril 1955) Le présent document, certifié par les propriétaires soussignés (3) a été établi (1) : A - D'après les indications qu'ils ont fournies au bureau ; B - En conformité d'un piquetage : effectué sur le terrain ; C - D'après un plan d'arpentage ou de bornage, dont copie ci-jointe, dressé le 27/07/2018.... par M NOUGARET.Serge...géomètre à PORTO-VECCHIO Les propriétaires déclarent avoir pris connaissance des informations portées au dos de la chemise 6463. A .PORTO-VECCHIO..... , le 06/08/2018.....		Document dressé par Nougaret.Serge..... à .Porto-Vecchio..... Date 06/08/2018..... Signature NOUGARET SERGE BUREAU : CAMPO STELLATO - LES 4 CHEMINS 20137 PORTO VECCHIO Tél : 04 95 70 11 54 - Fax : 04 95 70 59 13
	Section : H Feuille(s) : 07 Qualité du plan : non régulier Echelle d'origine : 1/2000 Echelle d'édition : 1/2000 Date de l'édition : 01/01/2005		
(1) Rayer les mentions inutiles. La formule A n'est applicable que dans le cas d'une encluse (plan révisé par voie de mise à jour), dans la formule B les propriétaires peuvent avoir effectué eux-mêmes le piquetage. (2) Qualité de la personne agréée (géomètre expert, inspecteur, géomètre ou technicien révisé du cadastre, etc...) (3) Préciser les noms et qualité du signataire s'il est différent du propriétaire (mandataire, avoué représentant qualité de l'autorité expropriant).			

